



Perfectionner sa gouvernance associative

Contexte :

La question de la gouvernance, et en particulier le partage du pouvoir au sein des associations du secteur de l'action sociale et médico-sociale fait partie des priorités à traiter si elles veulent s'inscrire pleinement dans le contexte actuel de régulation des politiques publiques. Il en va de leur avenir.

Si le monde associatif veut être fort, efficace, reconnu, il lui faut ses propres outils de gouvernance et donc par extension de management.

Dans le contexte actuel et dans le cadre du développement de l'ESS, Il est devenu indispensable d'adapter de nouvelles formes d'organisation et d'action collective, mobilisant la pluralité des apports des différentes parties prenantes. La gouvernance est une manière d'accompagner des évolutions et des adaptations dans des contextes de plus en plus mouvants : les approches participatives permettent de qualifier et d'optimiser des positionnements stratégiques en favorisant une diversité d'interactions.

Tout comme il n'existe pas une gouvernance mais des gouvernances, il n'y a pas une méthodologie uniforme d'une « bonne » gouvernance car chaque association connaît une multitude de facteurs : culture des acteurs, nature des enjeux, ancienneté et taille des organisations, typologie des parties prenantes, etc. La formation propose d'explorer les différentes formes de gouvernance, les points de vigilance et les pratiques inspirantes. Quelle organisation des pouvoirs et de la stratégie : processus décisionnels, renouvellement des administrateurs (leurs compétences), évolution de la place des salariés, des bénéficiaires, leur participation dans le projet, partage de stratégie, communication interne et externe...

Objectifs : les participants seront capables de :

- Maîtriser les éléments du contexte actuel qui amènent les associations à repenser leur gouvernance.
- Repérer les conditions à réunir pour mettre en œuvre une gouvernance alliant aspirations des parties prenantes, respect des objectifs du projet associatif et ceux de gestion
- Travailler collectivement sur des méthodes d'amélioration, dresser les principaux constats de sa propre gouvernance et trouver les pistes d'amélioration pour repenser la gouvernance de son association

Programme – classe virtuelle 2x2h30 et 2h

- Le contexte, les enjeux du secteur SMS et des éléments de définition de la gouvernance
- Les parties prenantes de la gouvernance
- Typologies des gouvernances
- Atelier pratique** : Bilan de sa propre gouvernance
- Une démarche volontaire et une orientation stratégique du projet associatif
- Les outils de la gouvernance de l'ESS
- Atelier pratique** : Solutions pour améliorer votre gouvernance
- Les conditions à réunir pour une bonne gouvernance, les points de vigilance
- Des pistes d'action à explorer et des pratiques de gouvernance du secteur inspirantes

Date(s) et lieux :

23 mai 2024 (9h30 à 12h) et 24 mai 2024 (9h30 à 12h et 14h à 16h)

Durée :

7 heures de classe virtuelle (2x2h30 et 2h) sur Teams

Tarif (hors repas) :

Adhérent : 295 € - non adhérent : nous consulter

Public(s), prérequis et modalités d'accès à la formation :

Dirigeants bénévoles et salariés, responsables de projet
Formation sans prérequis

Disposer d'un ordinateur avec une connexion internet, un micro et si possible une webcam (voire un casque si espace de travail partagé).
Maîtriser les compétences numériques de base (navigation internet, messagerie)

Modalités et délais d'accès : voir CGV et bulletin d'inscription, inscriptions 15 jours avant la date de début de l'action au plus tard.

Pour toutes les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour voir comment nous pouvons adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : j.dupont@uriopss-grandest.fr

Méthodes pédagogiques :

Alternance d'apports didactiques, d'échanges collectifs et d'ateliers pratiques en sous-groupe et en individuel
Support PPT transmis aux participants avant la formation
Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation

Méthodes et modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en cours de formation
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation : questionnaire de satisfaction
- Évaluation de l'action de formation par l'envoi d'une évaluation à froid en ligne au stagiaire

Intervenants :

Véronique Dor-Pessel
Sociologue du Travail, formatrice en organisations sociales et médico-sociales de l'ESS

Capacité maximum :

12 personnes

Nombre minimum de participants :

6 personnes

Parcours de formation mutualisé, en partenariat avec :



Spécificités de la formation à distance :

Moyens et méthodes pédagogiques :

Classe virtuelle de 7 heures, incluant des exercices d'application, des simulations ou des études de cas.

Moyen d'assistance technique lors des séquences de formation à distance :

Un contact sera adressé au participant afin de l'aider en cas de problèmes techniques lors de la connexion ou de l'utilisation des outils de formation à distance. Il est pour cela demandé de se connecter 15 min avant le début effectif de la classe virtuelle.

Modalités d'assistance pédagogique lors des séquences de formation à distance :

Des plages de questions-réponses sont prévues avec le formateur. Les difficultés rencontrées lors des travaux à réaliser entre les séquences de classe virtuelle seront discutées en début

Uriopss Grand Est - 80 avenue du Neuhof - 67100 Strasbourg - Tél. : 03 88 75 06 34 - Fax : 03 88 65 80 07

secretariat@uriopss-grandest.fr / www.uriopss-grandest.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44 67 064 6867 auprès du préfet de région Grand Est. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
N ° SIRET 852 510 411 00014